

qui concerne l'exploitation minière des fonds marins, une législation qui est si manifestement contraire à l'esprit même du concept du patrimoine commun de l'humanité.

Mais la note dominante demeure l'espoir - espoir que le souffle créateur qui a animé le renouvellement du droit de la mer ne nous abandonne pas maintenant. Certes, le Canada fera tout en son pouvoir pour sortir Poséidon de sa torpeur, sur la côte rocheuse où il s'est réfugié et où, nous dit Kafka, "un goéland, médusé par sa présence, décrit des cercles hésitants autour de sa tête". En fait, nous avons élaboré une nouvelle constitution qui s'appliquera aux trois quarts de la superficie de la planète. Une vigilance de tous les instants est notre seul espoir de la voir réaliser ses objectifs d'ordre et de justice.